

# ECOLE AVANT 3 ANS FAUT-IL LA SUPPRIMER ?

Les spécialistes sont divisés sur les effets de la scolarisation précoce.

Le gouvernement envisage la création de jardins d'éveil pour les enfants de 2 ans.

Les communes craignent un nouveau désengagement de l'Etat.

**E**n juillet 2008, le ministre de l'Éducation nationale s'interrogeait devant le Sénat sur la légitimité de faire « passer des concours à bac + 5 à des personnes dont la fonction va être essentiellement de faire faire des siestes et de changer des couches ». Ces propos, perçus comme une attaque violente contre cette spécificité française qu'est l'école maternelle, ne concernaient en réalité que les enfants de moins de 3 ans. Malgré les excuses présentées en décembre par Xavier Darcos aux enseignants, les incertitudes demeurent quant à l'avenir des classes de « tout-petits ».

Début novembre, un rapport du Sénat (1) sur « la scolarisation des jeunes enfants » ravive ce vieux débat : estimant que « le fonctionnement de l'école maternelle semble peu adapté » aux 2-3 ans, il préconise la création de « jardins d'éveil », structure intermédiaire avec la crèche. Peu après, Xavier Darcos réaffirme que « l'école commence à 3 ans », reprenant l'idée de structures « différentes » à créer pour les plus jeunes.

## Environnement social

Prévue par les lois Jules Ferry dans les années 1880, la scolarisation dès 2 ans prend de l'ampleur à partir de 1980. Encouragée par la loi d'orientation sur l'éducation de 1989 « en priorité dans les établissements situés dans un environnement social défavorisé », elle va concerner jusqu'à 35% de cette tranche d'âge. A partir de 2001, un reflux s'amorce, jusqu'à un taux de 21% en 2007-2008. Rapportés à la courbe de la natalité, en chute dans les années 1990, en hausse depuis 2000, ces chiffres font apparaître ce phénomène comme une variable d'ajustement des effectifs des



## EXCEPTION

**En Europe, seules la France et la Belgique offrent une possibilité d'accueil dès 2 ans à l'école. La France est l'un des rares pays de l'OCDE où près de 100% des enfants de 3 ans sont scolarisés.**

classes. Avec de fortes disparités selon les départements – de 2,7% en Savoie à 61% dans le Finistère – dues à de nombreux facteurs : locaux disponibles, budget pour les Atsem (2), concurrence du privé, etc.

Cette évolution s'accompagne d'une bataille d'experts sur l'impact de la scolarisation précoce. En 2003, le rapport de la défenseure des enfants, Claire Brisset, relaie les critiques de certains spécialistes (pédagogues, pédopsychiatres, etc.) : non-respect des rythmes biologiques, effets néfastes sur le développement psychique, l'acquisition du langage, etc. « Les apprentissages formalisés interrompent des processus de développement en cours, estime

le docteur Michel Botbol, secrétaire général de l'Association française de psychiatrie. A 2 ans, l'essentiel est de s'occuper du corps et du lien affectif. Avant de savoir, l'enfant doit éprouver. »

## Evaluation

A l'opposé, des recherches font apparaître des effets positifs sur les résultats scolaires, qui s'amenuisent cependant au fil des années. « Nous avons constaté des résultats magnifiques pour certains élèves scolarisés avant 3 ans, assure Mireille Brigaudiot, maître de conférence en sciences du langage à l'IUFM de Versailles, qui a suivi de nombreux élèves jusqu'en CE2 en zone

# Quel mode d'accueil proposer pour les moins de 3 ans ?



Jean Germain, maire de Tours (37)

## « Mixer les dispositifs au service des familles »

« Depuis peu, la CNAF nous incite à ouvrir des jardins d'éveil, qu'elle cofinancerait. Mais à quelle hauteur et ne finira-t-elle pas par se désengager ? Dans certaines communes, cette nouvelle structure peut constituer une solution. A Tours, où 10 % des moins de 3 ans sont scolarisés, nous ne refuserons pas par principe d'en créer. A condition de ne pas systématiser et de laisser le choix aux parents d'inscrire leur enfant à l'école. Les réponses ne sont pas les mêmes pour toutes les familles et tous les enfants. Fermer l'école aux tout-petits ferait peser une menace très forte sur l'emploi des femmes. Il faudrait mixer les dispositifs et, après un dialogue avec les communes et les parents, maintenir l'école à 2 ans là où elle fonctionne bien, et pas seulement dans les zones prioritaires. »



Yves Ménager, maire de Châteauneuf (41) et président de l'association des maires ruraux du Loir-et-Cher

## « Pas d'autre solution que la maternelle »

« Nous n'avons pas d'autre solution que l'école. Notre secteur manque d'assistantes maternelles. Nous n'avons pas les moyens de créer une halte-garderie. Ni une classe passerelle, la CAF ne finançant plus ces dispositifs. L'inspection d'académie a fermé la classe de tout-petits qui accueillait 20 enfants de notre regroupement pédagogique intercommunal. Ceux dont les parents travaillent ont pu être intégrés en gonflant les effectifs des deux classes maternelles, mais huit à dix enfants sont restés à la porte. Le problème ne se pose pas seulement dans les zones défavorisées des grandes villes. Pour nos trois communes pauvres, c'est une question de survie : l'expérience montre que les élèves contraints d'aller s'inscrire dans l'école d'à côté reviennent rarement dans leur village d'origine. »



Yves Fournel, adjoint au maire de Lyon (69) chargé de l'éducation

## « Innover en partenariat avec l'Education nationale »

« A Lyon, nous sommes passés de 50 % de cette tranche d'âge scolarisée à la fin des années 1990, à 22 % aujourd'hui, ce qui a en partie "mangé" notre effort pour développer les structures petite enfance. Il faut maintenir la scolarisation des moins de 3 ans, au moins à son niveau actuel, dans tous les territoires prioritaires. Et imaginer des partenariats innovants entre l'Education nationale et les collectivités. Il y a trois ans, un projet de classe passerelle nous a été refusé. Nous sommes prêts à financer du personnel petite enfance pour des projets de ce type, qui travaillent sur le passage progressif à l'école. Mais pas à nous engager dans de nouvelles structures dont on ne connaît ni le taux d'encadrement ni la qualification des professionnels, et qui seront payantes pour les familles. »

prioritaire. Des enfants qui en ont besoin prennent de l'avance, en termes d'approvisionnement à l'école, de rapport avec le groupe social et d'entrée dans les apprentissages du langage oral et écrit. » Claudine Paillard, présidente de l'Association nationale des directeurs de l'éducation des villes de France (Andev), ajoute que « les tout-petits apportent beaucoup à l'école, ils l'aident à s'ouvrir sur les parents ». Au final, la Cour des comptes, dans un rapport sur la maternelle publié le 18 novembre, juge « difficile de dégager des conclusions définitives » des études et plaide pour la mise en place d'outils d'évaluation. Reste que ces positions contradictoires alimentent la polémique au sein des pouvoirs publics. Le ministère de l'Education nationale est soupçonné de viser des suppressions de postes à tout prix, voire la disparition pure et simple de la maternelle.

Face au tollé provoqué par ses diverses réformes (service minimum d'accueil, suppression des cours le samedi matin et de postes dans les réseaux d'aide spécialisée, etc.), Xavier Darcos a amorcé un recul début décembre, assurant notamment que l'école continuerait à accepter les moins de 3 ans. L'un de ses conseillers précise : « Là où cet accueil existe, on le maintiendra, dans la limite des places disponibles, et tant qu'une solution collective consensuelle ne sera pas trouvée. » Faut-il entendre : en attendant les jardins d'éveil préconisés par les sénateurs Papon et Martin, et, auparavant, par un rapport de la députée Michèle Tabarot (3) ?

La secrétaire d'Etat à la Famille, Nadine Morano, a annoncé l'expérimentation de ces structures dans le Rhône et en Mayenne. La Mayenne, qui avait mené des expériences en ce sens en 2005, a décliné

En chiffres

**21 %**  
des enfants  
âgés de moins  
de 3 ans  
étaient scolarisés  
en 2007-2008,  
soit 170 000.

**4 680**  
euros : le coût  
moyen annuel d'une  
place à l'école  
maternelle (hors  
garde périscolaire)  
contre 16 500 euros  
dans une structure  
de garde collective.  
(Sources : ministère de  
l'Education nationale, CNAF)

l'offre. Dans le Rhône, les élus ne cachent pas leurs réticences. « Les communes n'ont pas été consultées, pas plus que l'inspecteur d'académie ou la caisse d'allocations familiales, dénonce Yves Fournel, adjoint au maire de Lyon chargé de l'éducation. On a l'impression que le gouvernement ignore lui-même quand, comment et avec quels financements cette expérimentation se fera. »

## « Rythmes et besoins »

De fait, le cabinet de Nadine Morano ne donne aucune information à ce sujet. Guère plus précis, le rapport Papon-Martin évoque une structure plus adaptée aux « rythmes et aux besoins » de cet âge, confiée à des éducatrices de jeunes enfants et des Atsem, et prône un « assouplissement des normes d'encadrement, selon un ordre de grandeur d'un adulte pour quinze enfants » (contre un pour huit dans les crèches). Quant (...)

## ECOLE AVANT 3 ANS : FAUT-IL LA SUPPRIMER ?

[...] au financement, il serait assuré de façon tripartite par les communes, les CAF et par une « participation modeste » des parents. Mais dans quelles proportions ? Les communes s'inquiètent d'un désengagement de l'Etat. « Nous sommes mis devant le fait accompli », proteste Jean Germain, maire de Tours, au nom de l'AMF qui réclame que l'école reste « largement ouverte dès 2 ans ». Marie-France Vieux-Marcaud, adjointe au maire de Vaulx-en-Velin (Rhône) déléguée à l'Education, craint un renforcement des inégalités si « les communes peuvent, en toute autonomie, fixer les tarifs et le contenu éducatif, les mairies pauvres n'en ayant de toute façon pas les moyens ». Un service payant risquerait fort de dissuader certaines familles. « Les plus précaires, et pas seulement les non francophones, ne feront pas appel à une telle structure, même si elle n'est pas chère, parce qu'elles n'ont vraiment confiance qu'en l'école publique », prédit la chercheuse Mireille Brigaudiot.

### Travailler sur le qualitatif

En attendant, l'intégration des moins de 3 ans continue de reculer progressivement. Dans le Rhône, elle devrait baisser de 18 à 14% à la prochaine rentrée. « Le ministère de l'Education nationale ne peut pas décider tout seul, cette question a des impacts bien au-delà de ses compétences, souligne Claudine Paillard, de l'Andev. Globalement, fermer l'école aux plus petits coûtera plus cher à la puissance publique, c'est irréaliste. »

Nombre d'acteurs jugent plus pertinent de donner à l'école des moyens accrus pour l'encadrement et la formation afin d'adapter les conditions d'accueil aux plus jeunes. Selon Laurence Chartier, institutrice en petite section et membre de l'Observatoire de l'enfance en France, « un travail sur le qualitatif est nécessaire pour penser, avec les structures petite enfance, le passage en douceur vers l'école et prendre le temps d'aider l'enfant à devenir élève, mais aussi les parents à devenir parents d'élèves, surtout ceux qui sont très éloignés de la culture scolaire ». Une réflexion engagée par les dispositifs dits « passerelles » (lire ci-contre), qui font intervenir différents professionnels et associent les familles à la vie de l'école.

*Caroline Lefebvre*

(1) Par Monique Papon et Pierre Martin, 22 octobre 2008.

(2) Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, employés municipaux.

(3) « Le développement de l'offre d'accueil de la petite enfance », par Michèle Tabarot, député-maire du Cannel (06), juillet 2008

## AVIS D'EXPERT

### « La France réforme à l'opposé des autres pays d'Europe »

► Agnès Florin, professeur de psychologie de l'enfant et de l'éducation à l'université de Nantes



F. CALMECHIA

### LES DISPOSITIFS PASSERELLES

Né dans les années 1990 pour intégrer en douceur des enfants de moins de 3 ans à l'école, le concept de « passerelle » recouvre des réalités variées, des plus formalisées – les « classes passerelles » – aux simples actions de familiarisation entre les crèches et l'école. On y retrouve cependant des critères communs : l'accompagnement de la séparation entre la mère et l'enfant, l'implication forte demandée aux parents, un partenariat entre l'Education nationale et la commune, une équipe pluridisciplinaire. Le tout, le plus souvent, en zone prioritaire. A Roubaix, par exemple, neuf classes passerelles sont encadrées chacune par une enseignante (financement Education nationale), une éducatrice de jeunes enfants et une Atsem (financement ville).

### Les avis des spécialistes sur la scolarisation précoce semblent contradictoires...

Il y a d'un côté des prises de position de pédopsychiatres fondées sur les consultations de leurs patients, par définition des enfants qui vont mal. Et de l'autre des recherches menées depuis 1991 sur des échantillons importants, qui conduisent toutes aux mêmes conclusions : l'école avant 3 ans (la grande majorité des enfants scolarisés ont plus de 2 ans et demi) a un impact positif sur le développement du langage et des autres compétences scolaires (repérage dans le temps et l'espace, familiarité avec l'écrit, etc.). Cet impact, sensible jusqu'à l'entrée au collège, est plus faible que celui du milieu social ou du trimestre de naissance.

### Qui en bénéficie le plus ?

Ce sont, aux deux extrémités de l'échelle sociale, les enfants de milieux défavorisés et ceux de milieux très favorisés (cadres supérieurs, professions libérales) et enseignants.

### A quelles conditions ?

Tous les enfants ne sont pas prêts à entrer à l'école, ni toutes les écoles prêtes à les accueillir. Il faut des locaux adaptés, de l'espace pour bou-

ger, une organisation souple de la journée, un groupe limité, un ratio d'encadrement suffisant, soit un adulte pour dix enfants. Il est important de ne pas forcer

**« L'ÉCOLE AVANT 3 ANS A UN IMPACT POSITIF SUR LE DÉVELOPPEMENT DU LANGAGE »**

l'acquisition de la propreté, de respecter le rythme du sommeil et de pouvoir individualiser

les relations. Cet accueil mérite d'être amélioré, ce qui passe par une formation spécifique pour les enseignants de maternelle en plus du tronc commun à la profession.

### Que pensez-vous de l'idée des jardins d'éveil ?

Le gouvernement, sur une base budgétaire, prend le chemin inverse des autres pays d'Europe, qui valorisent plutôt l'éducation préscolaire accessible à tous. Lors d'une récente conférence à Malte, de nombreux chercheurs internationaux ont conclu que les professionnels de la petite enfance devraient être formés au même niveau d'études que les enseignants des classes ultérieures. Nous sommes dans une position de recul par rapport à l'école maternelle, mailon fort de notre système éducatif.

Recueilli par C. L.